Charte des Achats Responsables et Éthiques 2025-2030

Gerflor®

Sommaire

Introduction 3

Responsabilité envers l'environnement 4

Santé et Sécurité 5

Droits Humains 6

Conduite des affaires 7

Processus de contrôle et d'amélioration continue 8

Introduction

Gerflor s'engage à améliorer la vie de ses utilisateurs tout en contribuant à un avenir durable grâce à des solutions éco-conçues, sûres et innovantes. Cette charte reflète nos valeurs et nos attentes envers Nos Partenaires pour construire ensemble une chaîne d'approvisionnement éthique et durable. Elle s'aligne également sur les 10 principes du Global Compact des Nations Unies conformément à l'engagement du Groupe Gerflor.

Conscient de l'importance de nos choix de partenaires pour tenir les engagements de notre politique RSE, nous déployons une démarche d'Achats Responsables au sein de notre organisation visant en particulier à contribuer aux 3 Objectifs de Développement Durable (ODD) ci-dessous :

ODD 8 : Travail décent et croissance économique :
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
ODD 12 : Consommation et production responsables :
Établir des modes de consommation et de production durables.
ODD 13 : Lutte contre le changement climatique :
Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

L'objet de la présente Charte des Achats Responsables et Éthiques (la « Charte ») est de décrire nos attentes concernant la gestion de l'environnement, les conditions de travail et les pratiques de nos fournisseurs, prestataires, consultants et autres tiers qui nous fournissent des biens et des services ("Nos Partenaires"), ainsi que de leurs entités mères, filiales, sous-traitants et chaînes d'approvisionnement.

Nos objectifs 2030 :

100 %
de nos partenaires signataires de la charte des Achats Responsables et Ethiques.

100 %
de nos fournisseurs stratégiques évalués et animés sur des critères d'achats responsables.

-30 %
d'émissions du scope 3 attribuées à nos fournisseurs par rapport à 2019.

100 %
de nos acheteurs formés et sensibilisés aux enjeux des Achats Responsables.

Responsabilité envers l'environnement

Enjeux :

La préservation de l'environnement est essentielle. Nous encourageons ainsi Nos Partenaires à réduire leur impact sur l'environnement et le climat et à protéger les ressources naturelles dont nous dépendons tous.

Engagements du groupe Gerflor :

- Empreinte carbone : Baisser la part de nos émissions de CO2 attribuées à Nos Partenaires de 30% entre 2019 et 2030.
- Economie circulaire : intégrer 30% de contenu recyclé dans nos produits.
- Matériaux durables : Intégrer 75% de contenu biosourcé, minéral ou recyclé dans nos produits.

Engagements de Nos Partenaires :

- Respecter toutes les réglementations en vigueur sur l'utilisation, le stockage et l'importation de produits chimiques et matières dangereuses.
- Proposer des produits et services performants sur le plan environnemental en respectant les lois et normes environnementales en vigueur.
- Réduire leur propre empreinte écologique (consommation énergétique, consommation d'eau et rejets émissions dans l'air, déchets, bruit, pollution…).
- Mesurer et documenter les améliorations réalisées selon les normes en vigueur afin de contribuer à nos objectifs de réduction des impacts.

Santé et Sécurité

Enjeux :

Nous souhaitons que Nos Partenaires garantissent des environnements de travail sûrs et sains qui protègent leurs salariés. Nous souhaitons également que nos partenaires s'assurent que leurs activités ne nuisent pas à la santé et à la sécurité de leurs sous-traitants, des populations avoisinantes, ou des utilisateurs des produits.

Engagements du groupe Gerflor :

- Evaluer régulièrement les risques liés à l'activité de Nos Partenaires.
- Prendre en compte les critères Santé et Sécurité en valorisant les bonnes pratiques et en sanctionnant les écarts dans nos choix de collaboration.
- Auditer si nécessaire Nos Partenaires le cas échéant pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Engagements de Nos Partenaires :

- Interdire toute forme de travail qui pourrait porter atteinte à la santé ou la sécurité.
- Maintenir des conditions de travail saines et sûres conformes aux réglementations en vigueur.
- Adopter des mesures pour réduire les risques d'accidents et d'exposition à des produits dangereux.
- Identifier et réduire les impacts potentiels sur leurs sous-traitants, sur les populations avoisinantes et sur les utilisateurs de leurs produits/service.

Droits Humains

Enjeux :

Nous demandons à Nos Partenaires de respecter les droits humains non seulement comme une obligation légale mais comme une condition nécessaire pour des relations commerciales durables.

Engagements du groupe Gerflor :

- Evaluer régulièrement les risques liés à l'activité de Nos Partenaires.
- Prendre en compte les critères de Droits Humains en valorisant les bonnes pratiques et en sanctionnant les écarts dans nos choix de collaboration.
- Auditer si nécessaire Nos Partenaires le cas échéant pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

Engagements de Nos Partenaires :

- Respecter strictement les lois sur le droit du travail et les droits humains et interdire le travail des enfants et le travail forcé.
- Ne pratiquer aucune forme de discrimination, promouvoir l'égalité de traitement professionnel et respecter les droits des peuples ou communautés autochtones.
- Favoriser un environnement inclusif et exempt de harcèlement.
- S'engager auprès de leurs fournisseurs pour faire également respecter ces principes.

Conduite des affaires

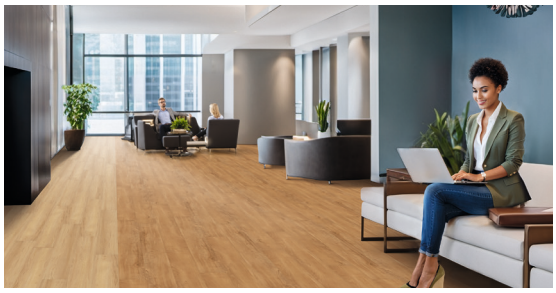

Enjeux :

Nous visons des pratiques commerciales éthiques avec Nos Partenaires afin de proscrire des pratiques déloyales et illégales et renforcer la confiance.

Engagements du groupe Gerflor :

- Former nos acheteurs à respecter les principes de notre Charte Éthique et des codes de conduite associés :
    - ◊ « code de conduite concurrence »
    - ◊ « code de conduite contre la corruption »
- Prévenir tout risque de conflit d'intérêt en signalant à son manager toute situation à risque.
- Condamner toute forme de corruption de la part de Nos Partenaires.
- Maintenir des registres précis et fiables de toutes les transactions.
- Respecter les obligations contractuelles et protéger les données sensibles de Nos Partenaires.
- Respecter les sanctions internationales et ne pas s'engager avec des fournisseurs localisés dans des pays sous sanction.

Engagements de Nos Partenaires :

- Proscrire les conflits d'intérêts et signaler tout risque potentiel
- Adopter des politiques internes contre le blanchiment d'argent et les pratiques anticoncurrentielles et déloyales.
- Préserver la confidentialité et la propriété intellectuelle des informations partagées.
- Respecter les sanctions internationales et ne pas s'engager avec des fournisseurs localisés dans des pays sous sanction.

Processus de contrôle et d'amélioration continue

Enjeux :

Nous sommes convaincus qu'un suivi régulier permet de s'assurer du respect des engagements et d'améliorer les pratiques de Nos partenaires. Nous souhaitons instaurer un dialogue constructif et trouver des solutions équilibrées et durables avec Nos Partenaires.

Engagements du groupe Gerflor :

- Demander de la documentation pour vérifier la conformité.
- Accompagner les partenaires en cas de non-conformité pour corriger les écarts identifiés.
- Réaliser des évaluations inopinées sur site si besoin.
- Mettre à disposition des partenaires un processus d'alerte afin de signaler tout comportement contraire à la Charte : **(gerfloralert@nicolfideurope.com)**
- Privilégier le recours à la médiation pour la résolution des litiges via un processus interne : **(mediateur@gerflor.com)**

Engagements de Nos Partenaires :

- Coopérer pleinement lors des contrôles et audits.
- Mettre en œuvre les actions correctives validées dans les délais impartis.

Signataires :
D'ANTERROCHES Charles

Liens utiles :

Pour plus de détails, se référer aux documents ci-dessous disponibles sur notre site web :
Le groupe Gerflor - site web corporate | Gerflor group - Corporate website

- → Rapport RSE du groupe GERFLOR
- → Charte Ethique
- → Dispositif d'alerte

we **care** / we **act** nos engagements pour **2030**

climat

-30% CO_2
scopes 1,2,3 en tonnes CO_2, vs 2019. Science Based Targets[1]

ressources

75%
biosourcé, minéral et recyclé[2]

30%
contenu recyclé[3]

économie circulaire

65,000
tonnes de déchets traités[4]

45%
pose libre[5]

santé & bien-être

100%
de nos produits supérieurs aux normes de qualité de l'air intérieur[6]

95%
des ventes couvertes par des FDES/EPDs[7]

collaborateurs

Objectif 0
accident[8]

30%
de femmes[9]

40%
mobilité interne[10]

Plus de détails : 1. Scopes 1,2 & 3, en valeur absolue, approche « market-based ». Trajectoire validée par l'initiative SBT (Science Based Targets). **2.** Origine des matières premières pour l'ensemble du portfolio Gerflor Sols et Murs, en tonnes, en moyenne. Comprend 15% de sel vierge, un élément essentiel dans la fabrication du vinyle. Sur la base de 70% en 2024. **3.** Pourcentage moyen contenu dans le portfolio de vinyles Gerflor Sols et Murs, en tonnes. Sur la base de 21% en 2024. **4.** Traités dans nos propres usines de recyclage. Par rapport à 56,600 tonnes en 2024. **5.** Pourcentage de nos ventes de revêtements de sol (en chiffre d'affaires réalisé) avec des produits non collés, faciles à enlever, faciles à réutiliser. Sur la base de 40% en 2024. **6.** 100% du vinyle et du linoleum vendus sur le marché de la construction inférieurs à 100 µg / m3 (TCOV 28 jours). **7.** % de nos ventes Sols et Murs couvertes par des FDES/EPDs. Comparé à 61% en 2024. **8.** Objectif TF1 (taux de fréquence des accidents du travail) inférieur à 3 vs. 8,9 en 2023, pour tous les employés du Groupe Gerflor. **9.** 30% de femmes dans notre effectif mondial et parmi nos managers. Comparé à 26% en 2024. **10.** Pourcentage d'emplois pourvus via des recrutements internes, Groupe Gerflor. Sur la base de 36% en 2024.

Gerflor®